



# CHALLENGE ESPOIR DE GOLF PAR EQUIPES DES 36 COMMUNES DES HAUTS-DE-SEINE 2026

## *Règlement Officiel*

*Organisé par le Comité Départemental de Golf du 92,  
avec le concours du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine*

### 1. ENGAGEMENTS

#### 1.1. INSCRIPTION

L'engagement des équipes devra être effectué par l'envoi de la fiche d'engagement dûment complétée, par mail au plus tard le 5 Avril 2026. Le droit d'engagement est fixé à 20€ par équipe.

L'inscription d'une équipe sera validée à réception du droit d'engagement, à régler de préférence par virement (RIB présent sur la fiche d'inscription) ou par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf du 92

Seules les équipes ayant transmis leur fiche d'engagement et réglé le droit d'engagement dans les délais seront officiellement inscrites à la compétition.

#### 1.2 GREEN-FEE

Le montant du green-fee est fixé pour la poule à **30 € par joueur** avec cocktail.

Le responsable s'engage à envoyer le règlement des green-fees des équipiers directement auprès du secrétariat du Comité départemental dans la semaine suivant l'épreuve.

Pour la finale, les green-fees seront fixés à **10 € par joueur**.

### 2. INSCRIPTION DES JOUEURS

Pour chaque poule, la liste complète des équipiers, accompagnée des numéros de licences, devra être fournie au moins 7 jours pleins avant le déroulement de l'épreuve de poule, au secrétariat du CDG92. (cdg92@lgpidf.com).

Nous rappelons qu'il est du ressort du responsable de vérifier la validité 2026 des licences et des questionnaires de santé ainsi que la résidence des joueurs sur la commune. Le non-respect de ces règles entrainera la disqualification du joueur concerné sous réserve que la mixité de l'équipe soit maintenue sinon cela entrainera de fait la disqualification de l'équipe.

*Par exemple, si la compétition a lieu le samedi 11 avril, la date limite de retour de la liste d'équipier est le dimanche 5 avril.*

### 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux 36 communes des Hauts-De-Seine

#### 3.1. POUR LES ÉQUIPIERS

Epreuve aux joueurs et joueuses amateurs uniquement

- **Être titulaires de la licence FFGolf** de l'année en cours.
- Justifier de leur **résidence dans la commune** pour laquelle ils participent.



### 3.2. INDEX PRIS EN COMPTE

- Index compris entre 35.1 et 54
- **L'index pris en compte sera celui du joueur à la date de clôture des inscriptions des joueurs le dimanche précédent l'épreuve.**

**Le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.** En cas d'inéligibilité, le comité statue et peut prononcer une sanction.

Le comité se réserve le droit d'accorder une dérogation concernant les conditions de participation.

## 4. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

La qualification se déroulera le 13 juin 2026 au Golf Haras de Jardy.

**Les quatre premières équipes seront qualifiées** pour participer à la Finale.

La finale aura lieu le **Dimanche 5 Juillet 2026** au Golf du Haras Lupin.

Le Cocktail et la remise des prix auront lieu au golf de Saint-Cloud.

## 5. FORME DE JEU

### 5.1. ÉQUIPES

- Le nombre d'équipiers est fixé à 2.

La liste des équipiers participants doit être fournie par mail au CDG92, au moins **7 jours pleins avant le déroulement de l'épreuve.**

### Participation de plusieurs équipes

Une municipalité pourra inscrire plusieurs équipes.

A la date de clôture des inscriptions, si le nombre d'inscrits dépasse le nombre de places disponibles, le choix des équipes qui pourront participer à l'épreuve 2026 sera fait suivant les critères suivants :

- 1° : Au moins une équipe par commune inscrite
- 2° : La deuxième équipe des communes dans l'ordre d'arrivée des inscriptions

Si le champ n'est pas complet à la clôture des inscriptions, le comité se réserve le droit de le compléter avec des équipes disponibles.

Une commune ne pourra qualifier qu'une seule équipe pour la finale.

Pour la finale, l'équipes seront composées librement par le capitaine.

### 5.2. FORMULE DE JEU ET CLASSEMENT

**Formule :** Stableford individuel - 9 trous

Stableford score maximum : +5 par rapport au par sur chaque trou.

*Exemple : « Je me trouve sur un Par 3. Si après avoir joué mon 7<sup>ème</sup> coup, la balle ne rentre pas dans le trou, je dois la ramasser, marquer 8 sur ma carte de score et passer au trou suivant ».*

**Cette règle doit être appliquée à tous les trous.**

Les scores maximums par étant donc : **Par 3 = 8 ; Par 4 = 9 et Par 5 = 10**

- **Classement individuel en Brut et en Net pour chaque poule qualificative**
- **Classement par équipe :**

*Challenge espoir de golf par équipes des 36 communes des Hauts-de-Seine – Règlement 2026*



Le classement sera effectué par l'addition des 2 scores nets.

**Départage :** les équipes seront départagées en comparant le meilleur score Net des deux joueurs de l'équipe. Puis les scores nets des trous 3 à 9. Puis les scores nets des trous 6 à 9. Puis le score en net sur le trou n°9.

En cas d'égalité parfaite après ce départage, les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play-off « trou par trou », en Brut.

### 5.3. FINALE

**Greensome à deux – Stableford Net- 9 trous.**

Stableford score maximum : +5 par rapport au par sur chaque trou.

**Départage :** les équipes seront départagées en comparant le meilleur score Net. Puis les scores nets des trous 3 à 9. Puis les scores nets des trous 6 à 9. Puis le score en net sur le trou n°9.

## 6. REPÈRES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère III Marques Jaunes.  
Dames : Repères V Marques Rouges.

Le Directeur du club recevant la rencontre doit veiller à ce que les marques de départs respectent les repères fixes.

## 7. PRIX

Souvenirs offerts par le Comité Départemental et / ou les partenaires.

Des trophées seront remis à l'équipe vainqueur lors de la cérémonie de remise de prix qui aura lieu au golf de Saint-Cloud.

## 8. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant du Comité départemental des Hauts de Seine